

BAREME D'HONORAIRES

VENTE HABITATION

Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur

Pour un prix net vendeur de :

Moins de 300 000 €	6 %
De 300 000 € à 500 000 €	5 %
Plus de 500 000 €	4 %

Minimum : 5 000 €

LOCATION HABITATION

Honoraires LOCATAIRE :
Recherche/constitution du dossier
8,07 € / m²

Etat des lieux : 3,03 €/m m²

Honoraires BAILLEUR :
Recherche/constitution du dossier
8,07 € / m²
Etat des lieux : 3,03 €/m m²

(selon Loi Alur)

IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Vente murs :
8 % HT du prix net vendeur
Minimum : 4800 € HT

Vente fonds de commerce :
8 % HT du prix net vendeur
Minimum : 3 000 € HT

Cession droit au bail et pas de porte : 6 % du prix de cession
+ 10 % du loyer annuel HT

Location locaux :
15 % HT du loyer annuel HT au preneur
15 % HT du loyer annuel HT au bailleur
Minimum : 3000 €
Rédaction bail : 800 € HT
Etat des lieux : 400 € HT

En cas de délégation de mandat, le montant appliqué est celui du détenteur du mandat